

Les dossiers <<chauds>> du moment

Occupation illégale par les gens du voyage

Le parking privé du Kinépolis est occupé – 28 semaines en 2025 – depuis plusieurs années, illégalement, par des groupes de gens du voyage. Et ce, malgré les démarches du propriétaire et de la commune auprès des autorités.

Cette occupation s'accompagne de pratiques dangereuses. Des branchements sauvages sur l'éclairage public, sur des bornes d'incendie, des rallonges électriques au sol avec une forte consommation d'eau, notamment pour le lavage de véhicules.

La commune alerte régulièrement sur les risques d'électrocution et d'incendie pour les occupants et les riverains, d'autant que le site est proche du groupe scolaire Paul Langevin.

Néanmoins, en dépit de ce cadre légal, l'interdiction est difficile à faire respecter rapidement, car les procédures sont longues et complexes. Qui plus est, les remises en état sont exclusivement à la charge du propriétaire et de la commune.

Face à une situation devenue insupportable, la commune et la métropole ont pris des mesures concrètes pour empêcher les branchements illégaux tout en garantissant la sécurité incendie. Certaines bornes incendie seront neutralisées et remplacées par une citerne enterrée d'eau non potable, dimensionnée avec les services de secours. L'accès des véhicules d'intervention sera sécurisé. Enfin, un suivi des travaux sera organisé pour informer les riverains.

Rétablissement des arrêts supprimés de la ligne C11 sur la Liane 6



L'article du RL du 26 novembre souligne à juste titre la mobilisation des usagers de la ligne C11 (arrêts Tilleuls, Érables, Hêtres, Carrière et Frênes), mais omet le rôle actif de la mairie.

En effet, la commune a été présente à chaque étape et a soutenu la démarche du collectif, en organisant et accueillant en mairie toutes les réunions liées à la réintégration des arrêts dans un service efficace.

Nous avons reçu les riverains le 15 septembre, élaboré ensemble la pétition, puis organisé un premier rendez-vous avec Metz Métropole et une seconde réunion avec le collectif. Par courrier du 29 septembre, nous avons demandé officiellement le rétablissement de la C11 à l'état initial, dans l'attente de nouvelles propositions.

Le 13 novembre, une réunion conclusive a permis un consensus sur les nouvelles modalités de la liane 6. Dans l'intervalle, la commune a autorisé l'implantation d'un arrêt provisoire rue de Villers l'Orme, avant la reprise du service le 5 janvier 2026.



La Lettre du maire

Janvier 2026 ●

Avec l'ensemble de mon équipe, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026. Je vous souhaite à toutes et tous une bonne santé.

Dans un contexte national et international difficile, il est nécessaire de renforcer notre cohésion pour avancer ensemble.

Avancer ensemble, en soutenant entre autres ceux qui rencontrent des difficultés, dans leur quotidien ou lorsque, comme cela arrive parfois, la vie les a fait trébucher.

L'avenir dessiné par nos dirigeants est sombre et anxiogène. L'incertitude est partout, jusque dans le bâti du budget de l'État. C'est dire. Mais ici, en mairie, nous veillerons à assumer pleinement nos charges et nos responsabilités. Je m'y engage.

Je vous souhaite aussi des moments de partage. C'est important. Qu'ils soient joyeux. Que cela se fasse au sein de nos associations ou en famille. L'affiche de « Moselle en scène » nous promet encore quelques moments de franche rigolade, mais pas que ! D'autres rendez-vous, tout aussi populaires – « festival Hop Hop Hop », « pique-nique citoyen » ... sont prévus tout au long de l'année.

Vous retrouverez tout cela et plus encore dans cette lettre avec également les derniers aménagements dans l'espace public, - celui qui profite à tous - que la commune a portés en 2025.

*Bien chaleureusement,
Franck OSSWALD*



Avant...

Création d'un trottoir Allée du Château

Création d'un trottoir de 72m assurant la continuité pour tous du quartier de Grimont vers les commerces. Ces travaux ont été intégralement financés sur les deniers propres de la commune.



... après

Réfection chemin des archives



Afin d'améliorer et de sécuriser les déplacements des personnes à mobilité réduite ainsi que des habitants du quartier de Grimont, la commune a entrepris des travaux sur le chemin dit des « Archives ». Grâce à ces aménagements,

l'arrêt de bus près du supermarché est désormais accessible à tous par cette voie.

Nettoyage du monument aux morts

La commune, dans le continuum de la réhabilitation des lieux de mémoire, a fait nettoyer le monument du souvenir français. Il en avait bien besoin. En effet, couvert de mousse et de lierre, l'hommage aux morts était à peine visible.



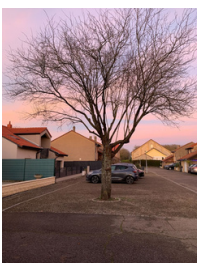
Emplacements vélos



Des arceaux de stationnement pour vélos ont été installés à divers endroits de la commune : église, école Paul Langevin, dojo et centre socio-culturel.

Ces installations ont pour but d'inciter aux déplacements doux quotidiens.

Réfection du parking rue du Trocadéro et rue du 19 Novembre 1944



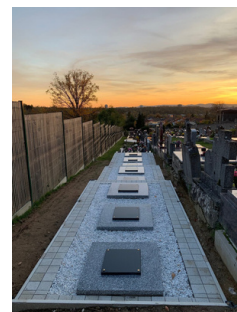
La commune, sur ses deniers propres, a entrepris et mené à son terme, et la réfection du parking rue du Trocadéro, et le parking situé rue du 19 Novembre 1944 qui étaient en mauvais état. Le tout dans l'attente d'une réfection complète de la voirie.

Parc canin

Un parc canin a été créé rue de la Moselle. Il sera ouvert au public et aux «chiens» dès le printemps. En effet, il faut encore patienter un peu pour qu'une végétation adaptée puisse y prospérer et accueillir nos fidèles compagnons à quatre pattes.



Cavernes et reprises de concession



La commune a installé des cavernes dans la zone 2 du cimetière afin d'offrir aux familles qui le souhaitent à un coût raisonnable - frais de création - une option supplémentaire pour l'inhumation de leurs proches.

Contrairement au columbarium, chaque cavité peut contenir jusqu'à 8 urnes.

Boulodromes



Après plusieurs années d'abandon, les équipements des rues Fauvettes et Trocadéro ont fait l'objet d'une réhabilitation complète : une cendrée orangée a été installée, la piste a été

entièrement refaite et délimitée de manière précise afin que les amateurs puissent s'adonner à leur sport favori en toute quiétude.

Zone de partage : Rue Georges Hermann

Ça y est : la rue Georges Hermann est ouverte à tous (piétons, voitures, vélos), avec une **priorité absolue donnée aux piétons dans une « zone de partage »** où les automobilistes doivent adapter leur conduite.

La rue a été requalifiée dans le cadre d'un projet de **"cour urbaine"** après des travaux importants d'enfouissement des divers réseaux.

Quelques ajustements restent à corriger, ils le seront prochainement. Cet espace est soumis à une réglementation spécifique : priorité aux piétons et **vitesse limitée à 20 km/h**, chacun devant s'adapter à ce nouvel environnement. Enfin, une boîte à livres et un banc bleu, symbole de soutien contre la fibromyalgie, invitent désormais à une pause au croisement des rues Hermann et Fontaine.



Projet de reconstruction du local communal

Suite à l'incendie criminel du local existant, le choix de l'architecte chargé du projet a été arrêté. La procédure de marché public sera lancée en janvier. Elle permet de sélectionner les entreprises qui réaliseront les travaux. La démolition des anciens locaux est, quant à elle, prévue en début d'année.

La reconstruction débutera au printemps, écoresponsable, elle inclura notamment un système de récupération des eaux de pluie pour arrosage. Le nouveau bâtiment comprendra un lieu de stockage pour le sel, un local fermé en deux parties destiné au stockage et au garage. Le tout sera sous vidéosurveillance afin d'assurer la sécurité des installations et des matériels.



Photo du local après l'incendie



Projet proposé par le bureau d'étude BEST CONCEPTION - METZ

Le financement du projet reposera sur les assurances, la recherche de subventions et les fonds propres de la commune. Le coût estimatif total est de 348 000 € HT, dont une part communale de près de 70 000 €. Ce projet vise à moderniser les infrastructures en optimisant leur fonctionnement et leur entretien.

Rue des Terres Rouges



La rue des Terres Rouges a fait l'objet de travaux de réhabilitation, passant notamment par la création d'un plateau surélevé afin de réduire la vitesse des automobilistes. Dans la continuité de ces travaux, une zone de limitation de vitesse à 30 km/h a été créée.



Travaux à venir

• Voirie

En concertation avec la Métropole dans le cadre du plan voirie 2020-2026, des travaux restent à réaliser en 2 phases en ce début d'année, suivant les conditions météorologiques.

- **PHASE 1 (courant janvier)** : renouvellement de l'enrobé de l'**impasse Bellevue**, de la **rue du 19 Novembre 1944** et reprise partielle du trottoir et de la chaussée **rue Charles Louis Defrance**.
- **PHASE 2 (avril/mai)** : requalification de l'**impasse Saint Hubert** en cour urbaine, reprise des enrobés et des bordures **impasse Merlot**, ainsi que des affaissements sur les trottoirs **rue du Fort**.

• Autres travaux

Sécurisation du passage piéton route de Bouzonville à proximité des arrêts de bus.



Nos seniors

Comme chaque année, nous apportons à nos seniors un peu de chaleur humaine et échangeons avec bienveillance. Nous profitons de cette occasion pour leur remettre un colis de Noël soigneusement choisi.



Vie associative

Récapitulatif des événements 2025

Opération "J'aime la nature propre"



Collaboration entre la FDC57, l'adjudicataire du lot communal de chasse et la commune. Une soixantaine de bénévoles mobilisés et plusieurs

centaines de kilos de déchets ramassés.

Le pique nique citoyen

rencontre un fort succès pour sa 2e édition.

L'évènement a favorisé le lien social dans une atmosphère festive et conviviale.



Le vide grenier

Il affichait complet comme à l'accoutumée.

Théâtre



L'atelier théâtre de Saint-Julien-lès-Metz a débuté en septembre 2021. Des comédiens amateurs, dont la majorité réside sur la commune. Ils ont été encadrés successivement par Jean Marc Lombard et Fabrice Colombero (comédiens et metteur en scène). La représentation annuelle aura lieu au mois de juin 2026, au centre socio-culturel. L'entrée est gratuite.

Expression des élus de la majorité

Cette rubrique, ouverte à l'expression de la majorité, n'a pas vocation à accueillir de propagande électorale. À la demande expresse du maire, M. OSSWALD, la majorité municipale s'abstiendra donc de toute communication à caractère électoral sur les supports de la mairie – dont la présente lettre du maire – dans le strict respect de la loi.

Expression des élus de l'opposition

Par conviction, je me suis investi dans la vie communale en faisant partie d'une liste électorale. Initialement membre de la majorité, j'ai très vite compris leur mode de fonctionnement. Je me suis donc rapidement mis en retrait, puis détaché comme beaucoup d'autres. *Eric LAHON, conseiller municipal indépendant.*

Moselle en Scène

Moselle en Scène vous présente tous les mois d'octobre à mai son spectacle "La Scène ouverte de Saint-Julien-lès-Metz" où des artistes aux talents divers (chanteurs, musiciens, humoristes, danseurs, prestidigitateurs...) débutants ou confirmés, montent sur scène pour le plus grand plaisir des spectateurs.

14 juillet

Les festivités ont débuté le dimanche soir avec un bal populaire, suivi le lendemain de la 4e édition de Car&co, rassemblement de véhicules anciens et de prestige. Plus de 300 véhicules ont été exposés pour le plus grand plaisir des passionnés.



Le marché de Noël



a rencontré un vif succès en misant sur l'ambiance chaleureuse et l'artisanat local.

Festival Hop Hop Hop



2e édition sur la commune et il attire un public toujours plus nombreux et familial.

Et bien d'autres encore : comme la marche Marie et Mathias, le vide dressing, le loto...

L'onéreuse rue Georges Hermann (en partie) a fini par être inaugurée... en catimini. Les riverains n'ont pas été conviés, ni l'ensemble des élus. Il faut dire que l'apaisement de circulation attendu n'est pas au rendez-vous. Un tel aménagement est en général conçu avec du stationnement en quinconce de façon à créer des chicanes pour casser la vitesse. Option rejetée par la mairie pour éviter de diminuer le stationnement. Au final ce dernier est bien réduit mais les voitures se retrouvent sur une avenue. Avec des vitesses constatées encore plus élevées. Vous avez dit fiasco ? Christophe Prévost (Servir Saint-Julien)

La saison des miracles arrive... Celle des élections aussi ! Quelle coïncidence ! Soudain, quelques guirlandes brillent, quelques trottoirs étincellent, les nouveaux arrivants sont choyés. Quelle belle magie ! Mais ne nous y trompons pas : derrière les sourires de circonstance et un empressement inhabituel à parader, rien ne change. Dans une équipe municipale de plus en plus restreinte, l'entre soi et la rétention d'information, restent la règle. En permanence, l'opposition, elle, poursuit ses efforts d'écoute et de rassemblement, travaille et rappelle que la démocratie ne se décore pas, elle se pratique au quotidien et pas uniquement lors d'une échéance électorale. *La Nature dans la ville*

Vie sportive

Course Sing'uliennoise



Succès au rendez-vous pour cette 2e édition, et ce malgré le temps maussade. Festif et convivial, l'évènement a mis l'accent sur le partage et le « vivre ensemble », plutôt que sur la performance. Ce qui n'a pas empêché le vainqueur, habitant de Saint-Julien, de faire un excellent chrono à 34 minutes sur le 10 km.

Il est à noter que de nombreux pompiers se sont colletés à l'épreuve, dont deux en tenue de feu. Les petits Ouistitis (6-10 ans) se sont également donnés à fond sur le parcours de 1,3 km.

Travaux divers

La municipalité a récemment finalisé les travaux visant à améliorer les infrastructures utilisées par les associations sportives.

- **Dojo - rénovation** : traitement des fissures intérieures et extérieures qui vise à assurer la pérennité et la remise en état du bâtiment utilisé par le club de judo.
- **Salle rouge du centre socio-culturel - un éclairage LED pour le tennis de table** : il garantit désormais un niveau d'éclairage optimal, conforme aux standards réglementaires.
- **Nouvelle chaudière et nouveau préparateur d'eau chaude au foot**

Sécurité

Contrat de sécurité intégré



La commune a signé avec l'Etat, le Parquet du tribunal Judiciaire de Metz et la métropole le Contrat de sécurité intégré. Ce contrat permet d'agir contre la délinquance et d'améliorer la tranquillité publique.

Cette coopération étroite entre Police Nationale, Police Municipale et le Parquet est au service de la sécurité de tous. Elle facilite l'intégration de la vidéosurveillance sur la commune. En effet, la pose d'un boîtier de connexion au réseau sécurisé métropolitain est déjà en cours. C'est une première étape incontournable pour le déploiement de la vidéosurveillance !



Convention police métropolitaine

La commune a, par le biais d'une convention, adhéré au service intercommunal de police municipale de la métropole de Metz. Les agents de la police intercommunale viennent désormais en appui efficace de nos agents de police municipale.

École

Comme les années précédentes, notre école a fait l'objet d'aménagements divers pour le bien-être des enfants, et cela tant en termes de confort d'usage qu'en termes de sécurité. La commune a engagé une enveloppe **de près de 56 000 €** pour réaliser ces travaux. Nous avons renouvelé notamment une



partie du mobilier scolaire, posé une nouvelle grille d'enceinte rue du Trocadéro, basculé l'éclairage en « LED », aménagé une ouverture à distance équipée d'un visiophone.

Côté rues, deux totems d'identification des écoles primaires et maternelles ont été installés. Enfin, un nouveau système de sécurité incendie – SSI – est venu remplacer l'ancien vétuste en septembre 2025. Les divers essais de sécurité ont démontré son efficacité.

Mémoire

Commémorations

Le souvenir français comme chaque année a organisé, en collaboration avec la commune, les enfants de l'école Paul Langevin et leurs parents, les commémorations du 11 novembre 1918 et du 8 mai 1945.



Marie et Mathias

Le 12 novembre 2025 un hommage a été rendu à Marie et Mathias, 10 ans après l'attentat du Bataclan. Un dépôt de gerbe a eu lieu au parc Marie et Mathias en leur mémoire.

Un coup de pouce à la nature

La commune possède un patrimoine arboré, mais une partie de ces arbres vieillit. Trésors écologiques, les arbres filtrent l'air, limitent les îlots de chaleur et redonnent vie à des rues qui, sans leurs couleurs, seraient plus ternes.

Ils offrent un confort naturel : une ombre fraîche l'été, un refuge sous la pluie. Écoutez la nature, elle nous parle en continu : et même parfois, elle nous renvoie l'écho de nos excès.



Au cœur battant de la commune, dans le parc Marie & Mathias, nous avons planté **près d'une vingtaine de jeunes arbres**, choisis pour leur vigueur, leurs floraisons généreuses et leurs nuances d'automne. Ils sont là, témoins présents, en tout temps. D'autres plantations : rue d'Antilly,

rue du Fort, au cimetière, au parc canin et au square de l'Abbé Marx sont venus soutenir notre patrimoine.



Au total, plus de 50 arbres ont trouvé leur place. Cette dynamique doit se poursuivre, selon une maxime attribuée à Jane Austen : *"Ce n'est pas ce que nous disons ou pensons qui nous définit, mais ce que nous faisons"*. Toutefois, il ne suffit pas de planter à tout va. Il faut être en mesure d'accompagner durant les premières années, ces jeunes

pousses qui ne peuvent mûrir qu'avec un petit coup de pouce.



La réception de notre nouveau camion polyvalent

Dans la dernière lettre du maire, nous faisons un appel aux dons afin de racheter un camion communal. Depuis, nous avons récolté plus de 9000 €. **Encore un grand merci à l'ensemble des donateurs !**

L'achat du nouveau camion a été possible grâce au remboursement de l'assurance, de vos dons et du déblocage d'un budget de 50 000 €. Nous avons trouvé un camion de 19 tonnes d'occasion, équipé d'une grue et de tout l'équipement hivernal nécessaire.

L'ensemble des services est à nouveau assuré grâce à cet équipement.



Finances : sous contrôle, au service du quotidien

Depuis 2020, la municipalité gère les finances communales avec sérieux... et la calculatrice bien en main, dans un contexte économique loin d'être simple.

À cette date, le budget affichait une dette de 933 975 €.

Face à l'augmentation des dépenses obligatoires, l'équipe municipale a choisi la responsabilité plutôt que la facilité : achats mieux maîtrisés, comparaison systématique des offres et marchés publics mieux organisés. Résultats : des dépenses contenues, des projets ajustés, et surtout un budget qui reste à l'équilibre (sans magie, mais avec méthode).

Malgré ces contraintes, la commune n'a pas rangé les investissements au placard. Deux projets majeurs ont vu le jour. L'éclairage public est passé en LED - bon pour la planète et pour la facture - la rue Georges Hermann a été rénovée pour améliorer le cadre de vie et la sécurité de nos administrés.

Bonne nouvelle. Tout cela a été réalisé sans alourdir la dette. Mieux encore, celle-ci continue de baisser pour atteindre 886 879 € fin 2025, avec des comptes qui restent excédentaires.

Les comptes 2024 ont été passés au crible par la Direction des finances publiques de la Moselle. Sur les 18 points analysés à l'occasion du passage à la comptabilité M57, désormais obligatoire pour la commune qui plus est du fait du franchissement du seuil des 3500 habitants, 13 sont jugés parfaitement maîtrisés. Les quelques points d'amélioration identifiés ont d'ores et déjà été corrigés en 2025.

Cette analyse confirme que les comptes sont clairs et sincères tout autant que bien tenus, conformément aux règles en vigueur. Elle souligne le sérieux et le professionnalisme des services, au service d'une gestion transparente et responsable.

En résumé : pas de dépenses inutiles, pas de dettes qui s'envolent, et des investissements utiles. Une commune bien gérée aujourd'hui, et prête pour demain sans coups de théâtre budgétaires.